

**M. Nadeau-Dubois :** Merci, M. le Président. D'abord, je tiens à saluer la motion du député de René-Lévesque, une motion avec laquelle ma formation politique est tout à fait d'accord. Mais pour mettre la table, pour bien mettre la table pour mon intervention, j'aimerais commencer par une citation, une citation du maire de Québec, M. Régis Labeaume, qui disait récemment : Regardez Air Canada agir actuellement, c'est la plus mauvaise version du capitalisme qu'on peut vivre en société. C'est Régis Labeaume qui disait ça, pas Amir Khadir, Régis Labeaume.

Et cette version du capitalisme, M. le Président, c'est aussi la version libérale, c'est une idée selon laquelle le rôle du gouvernement, c'est de dérouler le tapis rouge pour les grandes entreprises, c'est de se plier aux demandes, aux exigences, aux caprices des grandes entreprises comme Air Canada, au lieu de défendre le bien commun, au lieu de défendre ce qui devrait être un droit au Québec, c'est-à-dire le droit de se déplacer sur le territoire, le droit d'avoir accès au territoire du Québec pour les citoyens et les citoyennes.

On dit souvent que la répétition est importante en pédagogie, alors je vais répéter des choses qui ont été dites récemment dans le cadre du débat sur le transport aérien, M. le Président, dans l'espoir que le gouvernement finalement comprenne ce que disent les gens sur le terrain. Ce que disent les gens sur le terrain, c'est que les prix sont trop élevés...

---

Haut de la page

**16 h 35 (version non révisée)**

**M. Nadeau-Dubois :** ...et les citoyennes. On dit souvent que la répétition est importante en pédagogie, alors je vais répéter des choses qui ont été dites récemment dans le cadre du débat sur le transport aérien, M. le Président, dans l'espoir que le gouvernement finalement comprenne ce que disent les gens sur le terrain.

Ce que disent les gens sur le terrain, c'est que les prix sont trop élevés. Ce que disent les gens, c'est que ce n'est pas normal en 2018 au Québec que ce soit plus abordable d'aller dans le Sud une semaine, que ce soit plus abordable d'aller à Cuba que de se déplacer à l'intérieur de notre propre pays, que de se déplacer sur le territoire du Québec. Ce n'est pas normal que les prix au Québec soient 55 % plus élevés que dans les autres provinces. Il y a un problème. Et, disons, une grosse partie du problème, c'est le prix des billets. Or, les soi-disant solutions qui sont soumises par le gouvernement ne s'adressent à peu près pas à cette question-là, qui pourtant est centrale.

Je le disais tout à l'heure, se déplacer sur le territoire du Québec, la possibilité de voyager sur le territoire, d'y avoir accès facilement, ce n'est pas un luxe, ce n'est pas un privilège, ça devrait être un droit. Ça devrait être un droit, M. le Président, parce que bien sûr c'est une condition du développement durable, parce que l'économie de plusieurs régions

dépend d'une infrastructure de transport interrégional efficace, mais aussi parce que le transport aérien, ce n'est pas seulement pour les gens d'affaires, ce n'est pas seulement pour les entreprises. C'est aussi pour les jeunes, c'est aussi pour les familles, c'est aussi pour les étudiants et les étudiantes qui peuvent vouloir aller dans leur région d'origine pour quelques jours, pour des raisons de santé, pour des raisons familiales. Et actuellement notre réseau de transport aérien, bien il ne permet pas à ces gens-là de se transporter sur le territoire, M. le Président, et c'est un problème.

Il y a des gens qui ont besoin de se rendre dans leur région de manière prioritaire, de manière urgente, et en ce moment ce n'est pas possible. Et il n'y a rien dans les intentions du gouvernement qui va rendre ça possible. Rien. Parce que ce qui ressort du récent sommet, M. le Président, c'est vague. C'est des plans d'action, des réflexions, des chantiers, des promesses très vagues, qui vont aboutir plus tard. On nous parle de sommes annoncées éventuellement au budget. Pourtant, le problème, on le connaît depuis longtemps, depuis à peu près 15 ans. Ça fait un an et demi au moins que les régions disent qu'il y a un problème, qu'elles veulent des solutions.

Et tout ça, ça fait ressortir un deux poids, deux mesures, du côté du gouvernement libéral, en matière de transport, parce que, quand il a été le temps de construire un réseau de transport collectif pour l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal, M. le Président, là ça a été la vitesse grand V. On est passés par-dessus les opposants, par-dessus les consultations citoyennes, on est passés par-dessus bien du monde puis bien des choses, parce qu'il fallait, à vitesse grand V, absolument construire le REM, le plus vite possible. Il y avait... il fallait démarrer les constructions, il fallait accélérer la commission, M. le Président, tellement que c'était urgent — tellement que c'était urgent de construire le REM.

Semble-t-il, de toute évidence, que, quand il s'agit de permettre aux gens des régions du Québec d'avoir accès à un système de transport aérien efficace et abordable, bien, que ça, c'est une autre affaire, c'est une autre vitesse. Il y a un régime de deux poids, deux mesures. Et on peut faire l'hypothèse, M. le Président, que derrière ce deux poids, deux mesures là, il y a bien sûr des intérêts ou des désintérêts électoraux. Pourtant...

**Le Vice-Président (M. Ouimet) :** Monsieur le... québécois de règlement?

**M. Tanguay :** Je vous prierais de rappeler à l'ordre le collègue. Lorsqu'il fait son hypothèse, qui est ni plus ni moins que de prêter des intentions électorales qui orienteraient des décisions gouvernementales. Nous ne mangeons pas de ce pain-là, et c'est antiparlementaire, les propos qu'il a tenus, M. le Président.

**Le Vice-Président (M. Ouimet) :** Alors, ça allait bien, le débat se déroulait de façon sereine. Je vous demande juste la prudence, M. le député de Gouin.

**M. Nadeau-Dubois :** ...confesser, M. le Président, que je pense que tous les députés ici souhaitent se faire réélire. Ça fait partie des motivations de tout le monde. C'est... il n'y a rien d'antiparlementaire à faire allusion au fait que c'est une motivation potentielle.

Alors, si on souhaite me faire taire, là, parce que je dérange, je m'excuse, mais je ne pense pas que ce soit antiparlementaire que d'émettre l'hypothèse qu'il peut y avoir un intérêt électoral derrière une décision. À la période des questions, M. le Président, ça...

**M. Tanguay** : M. le Président, appel au règlement...

**Le Vice-Président (M. Ouimet)** : Question de règlement.

**M. Tanguay** : ...c'est clairement en vertu de notre règlement à l'Assemblée nationale : de prêter des intentions, et c'est une chose qui est prescrite, donc qui est interdite par notre règlement. Il ne peut pas dire que le gouvernement gouverne en vertu d'intérêts électoraux. Il ne peut pas... il peut le penser, mais il ne peut pas le dire. C'est antiparlementaire. Puis s'il veut descendre le débat à ce niveau-là, M. le Président, ça ne sera pas à ce que les gens s'attendent à la maison.

**Le Vice-Président (M. Ouimet)** : Très bien. Sur la question de règlement?

**Mme Maltais** : Sur la question de règlement, c'est cette position de dire que des mouvements pouvaient être faits en une visée de se faire élire a déjà été énoncée souvent dans cette Assemblée sans être sanctionnée. Deuxièmement, en parlant d'abaisser le débat, malheureusement, le collègue a probablement... n'était peut-être pas présent quand était là, le député de Dubuc, mais on s'est laissés... on est restés tranquilles et on l'a laissé faire. Mais comme baisse, comme niveau très, très bas de débat, on a entendu de très belles choses de l'autre côté.

**Le Vice-Président (M. Ouimet)** : Alors, écoutez... M. le député de Gouin, vous me voyez désolé, votre temps est terminé, il est écoulé. Alors, bref, je vais céder la parole à un prochain intervenant. Je suis vraiment désolé pour vous, je suis vraiment désolé pour vous. M. le député d'Abitibi-Est, je vous cède la parole.